

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 mars 2025

Nombre de Délégués
en exercice.....24

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....14

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 1

Nombre de Délégués
votant.....18

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 mars à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc sous la Présidence de **Monsieur Christian MOUNIER, Président du SIECEUTOM.**

Membres présents :

Titulaires : MM. Roland CARLIER, Christian MOUNIER, Jean-Pierre PETTAVINO, André ROUSSET, Franck AIMADIEU, Lionel GOMEZ, Philippe ROUX, Michel RAOUX, Jean-Claude DOSSETTO, Marc JAUBERT, Mmes Nicole GIRARD, Sylvie GREGOIRE, Laure ARNAUD et Karine MOURET

Suppléant : M. Serge GRYNKORN

Absent : Mme Sabine PLANEILLE

Absents excusés : MM. Philippe BATOUX, Alain GAILLARD, Etienne KLEIN, Pierre LORIEDO, Jean-Louis ROBERT, Robert TCHOBDRENOVITCH, et Mmes Amélie JEAN, Laurence CHABAUD GEVA, Séverine MAUGAN-CURNIER

N°25-06

Pouvoir :

M. Etienne KLEIN donne pouvoir à M. Franck AIMADIEU

M. Jean-Louis ROBERT donne pouvoir à Mme Karine MOURET

M. Robert TCHOBDRENOVITCH donne pouvoir à Mme Laure ARNAUD

Secrétaire de Séance : Mme Nicole GIRARD

OBJET : VOTE DU BUDGET 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 4 mars 2025,

Vu la note sur le budget primitif 2025 annexée,

Après avoir examiné chaque chapitre de la section de Fonctionnement et de la section d'Investissement du projet de Budget Primitif 2025,

LE COMITE SYNDICAL
Après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité

D'APPROUVER le Budget Primitif pour l'exercice 2025 pour les montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Propositions = **6 694 000,00 €**
(Six millions six-cent quatre-vingt-quatorze mille euros)

RECETTES

Propositions = **6 694 000,00 €**
(Six millions six-cent quatre-vingt-quatorze mille euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Propositions = **3 850 000,00 €**
(Trois millions huit-cent cinquante mille euros)

RECETTES

Propositions = **3 850 000,00 €**
(Trois millions huit-cent cinquante mille euros)

DE DIRE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations



La secrétaire de séance

Nicole GIRARD

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Et de sa publication le : 01 AVR. 2025

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 Nîmes CEDEX 09 – Tél : 04 66 27 37 00 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-258400472-20250327-DEL25_06-DE